

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 R49 Désignation d'un représentant de la Ville de Paris au sein de la Commission consultative de sécurité de d'accessibilité de la Préfecture de police (commission plénière)

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 22 juin 2021 et son additif ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné comme représentant de la Ville de Paris au sein de la Commission consultative de sécurité de d'accessibilité de la Préfecture de police :

Commission plénière :

Titulaire :

- M. Jacques GALVANI

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO